

Questions orales

J'aimerais demander au ministre de la Consommation et des Corporations de dire à la Chambre s'il a fait enquête à ce sujet, et si vraiment les prix seront beaucoup plus élevés à cause de cette pénurie. En outre, quelles recommandations peut-il faire à la Chambre pour garantir qu'il y aura suffisamment de dinde en vente à un prix raisonnable?

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, comme le ministre de l'Agriculture l'a signalé hier ou avant-hier, les prix ont baissé ces jours derniers ce dont nous nous réjouissons bien sûr. S'ils sont plus élevés que l'an dernier, c'est, à notre avis, que l'offre ne suffit pas entièrement à la demande qui s'est accrue à cause de la hausse de prix du bœuf.

Je signale que le Conseil national de commercialisation des produits de ferme a autorisé une augmentation du quota pour l'an prochain, ce qui est certes une bonne chose, mais ne changera sans doute pas la situation pour Noël, cette année.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous expliquer comment le gouvernement a pu sous-estimer la demande, sachant que le prix du bœuf allait augmenter, et comment le Conseil n'a pas pu mieux prévoir la situation? Si l'honorable dindon, le ministre de l'Agriculture, ne peut se retenir...

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Quelle honte!

M. McGrath... je laisserai au ministre de la Consommation et des Corporations le soin de le dépecer.

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: Il dépèce lui-même pas mal bien le ministre de la Consommation et des Corporations qui semble être un dindon farci de sa propre éloquence.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pense que le député a eu amplement le temps de poser sa question supplémentaire.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, j'ai oublié la question du député en l'écoutant pérorer.

* * *

L'UNITÉ NATIONALE

LES OBSERVATIONS CONCERNANT LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre.

Une voix: Un autre dindon.

M. Beatty: Peut-il confirmer l'authenticité d'un article qui paraît à la page une du *Journal* d'Ottawa d'aujourd'hui et qui est censé traiter d'un mémoire rédigé par le directeur exécutif du bureau d'information sur l'unité canadienne qui accuse l'ancien ministre, le secrétaire d'État, d'être «quelque peu prédisposé aux accidents» et déclare:

[M. McGrath.]

M. Roberts ne sait pas ce que nous faisons ni pourquoi nous le faisons et il est probable qu'il s'en fiche pas mal du moment que cela ne le met pas dans l'embarras.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est exact, monsieur l'Orateur, on m'a dit que ce document existe et qu'il contient les opinions d'un fonctionnaire qui donnait son avis à son supérieur. Évidemment, notre gouvernement croit à la liberté d'opinion. C'était un mémoire à usage interne. Je tiens à assurer à la Chambre que je ne partage pas cette opinion. Je sais pour avoir discuté avec le ministre et l'avoir écouté parler qu'il est, au contraire, un partisan très intelligent et très convaincu de l'unité canadienne et de tout ce qui la favorise.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre peut le constater, le mémoire s'en prend assez vertement à l'efficacité du secrétaire d'État. Le fonctionnaire qui en est l'auteur a voulu exprimer ses inquiétudes quant à la façon dont le ministre assume à la Chambre la responsabilité du bureau d'information sur l'unité canadienne.

Étant donné que l'auteur déclare dans son mémoire que nous ne pouvons courir le risque de voir diminuer notre efficacité parce que le ministre n'est au courant de rien, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si on a libéré le secrétaire d'État de la responsabilité de rendre des comptes à la Chambre des activités du bureau et si on a imposé cette responsabilité au ministre de la Justice parce que le premier ministre croyait également que le secrétaire d'État n'était pas efficace et qu'il commettait des irrégularités dans la gestion du bureau?

● (1132)

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur; même avant la nomination du ministre de la Justice, c'était le ministre à qui ce groupe faisait rapport. C'était à l'époque où il était ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales. Son budget faisait partie de celui du ministère du secrétaire d'État parce que le ministre de la Justice, alors ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales, n'avait pas son propre budget. Le sien faisait partie du budget du Conseil privé. Il s'agit donc d'une disposition administrative. Toutefois, le groupe faisait rapport au ministre actuel de la Justice, qui conservera cette responsabilité. J'ai, évidemment, bien confiance en lui, comme dans tous mes ministres.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LA NOTE DE SERVICE DU MINISTRE DU REVENU NATIONAL CONCERNANT LES OBJECTIFS POLITIQUES

M. Rob Parker (Eglinton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait à une note de service du ministre du Revenu national datée du 27 novembre et portant la mention «strictement confidentiel». Le ministre exprimait-il la politique du gouvernement quand il a écrit, et je cite:

... tous mes efforts doivent être orientés en fonction d'objectifs politiques.